

tique aux femmes chez lesquelles il détermine de l'oppression, du malaise et divers symptômes nerveux.

Les bains de siège devront être rejetés, parce qu'ils déterminent toujours une congestion utérine, et par conséquent des douleurs plus ou moins vives.

Les injections seront tantôt émollientes, tantôt narcotiques ou résolutive suivant les indications; le liquide devra avoir une température de 15 à 20 degrés de *Réaumur*; on les administre non-seulement dans le but de déterger les ulcères cancéreux, mais encore de contribuer à la résolution des indurations squirrheuses du col de la matrice, Comme elles agissent quelquefois comme de véritables douches, il faudra en modérer l'action résolutive et souvent trop excitante, en poussant le liquide avec plus ou moins de force selon l'effet que l'on se proposera et les résultats qu'on aura déjà obtenus de leur emploi. Les injections qui sont surtout utiles dans les indurations chroniques et indolentes, doivent être faites avec une seringue à canule recourbée en gomme élastique et préalablement huilée.

Les irrigations ou injections prolongées, sont ainsi que les douches, des moyens encore plus efficaces pour opérer la résolution des engorgements durs et indolents. Elles sont simples ou médicamenteuses, selon la nature du liquide dont la température doit être presque froide. Les premières sont composées d'infusions de plantes aromatiques ou de solutions

salines ou sulfureuses suivant l'indication. Nous avons fait faire en 1828 un appareil très-simple pour administrer des irrigations continues ou des douches. Cet appareil, dont nous donnons un dessin, consiste dans une espèce de chevalet à trois pieds, de trois mètres de hauteur, au milieu desquels est suspendu un seau de bois avec lequel communique un tuyau flexible et terminé par une canule de gomme élastique qu'on introduit dans la vulve. La force du jet est en rapport avec l'élévation du vase et la quantité de liquide qu'on laisse couler. Quand on veut avoir recours aux irrigations et non aux douches, on arrête l'impulsion de l'eau au moyen d'une petite éponge placée à l'extrémité de la canule introduite dans la vulve. Le liquide dont l'éponge est imprégnée, s'échappe ensuite goutte à goutte dans le vagin d'où il sort pour s'écouler dans un bassin d'étain, placé sous le siège de la malade, au milieu d'une solution de continuité pratiquée dans le matelas. Un second tuyau flexible est adapté au manche creux du bassin qui est dans le lit, et va porter le liquide, à mesure qu'il le reçoit, dans un autre vase placé à terre. On peut ainsi, et sans mouiller la femme, lui administrer des irrigations aussi long-temps qu'on le veut; lorsqu'on juge convenable d'arrêter l'écoulement du liquide, on retire l'appareil, et on remplit la solution de continuité du matelas par la portion séparée exprès de ce dernier qui s'adapte parfaitement. Dans les cas de

fistules vaginales avec incontinence d'urine, un matelas et un bassin disposés comme nous venons de l'indiquer, présentent de grands avantages qu'il est inutile de signaler. M. Charrière, habile fabricant d'instruments de chirurgie, a inventé une sorte de clyso-pompe extrêmement ingénieux qui peut servir à administrer des douches et des irrigations; mais il faut que la malade ou une autre personne fasse jouer un piston pendant tout le temps que coule le liquide.

La compression, dont l'habile praticien M. Récamier a fait une méthode générale de traitement des tumeurs cancéreuses, est un moyen qui, quoique très utile, dans une foule d'autres cas, surtout pour les tumeurs indurées du sein, ne semble pas offrir les mêmes avantages dans les indurations squirrheuses de la matrice, soit à cause de la situation de l'organe qui permet difficilement son emploi, soit à cause de l'inflammation et des douleurs qu'il détermine presque toujours dans le vagin, la vessie et l'utérus. Il faudra donc dans tous les cas s'en abstenir si la tumeur n'est pas complètement indolente et si elle est le siège de la moindre irritation. Les moyens qu'on met en usage pour en faire l'application, consistent tout simplement dans l'emploi d'un pessaire à bilboquet dans lequel le col utérin se loge et se trouve comprimé par le poids de l'organe et celui des viscères abdominaux.

Le repos absolu et le décubitus dorsal sont d'autant

plus utiles, que sans eux tous les autres moyens sont presque impuissants. On engagera donc les malades à rester dans leur lit, qui devra être dur et fait avec des matelas de crin. Mais, comme le séjour au lit a l'inconvénient de déterminer des congestions sur le bassin et même des excitations des organes génitaux, il faudra, d'après le conseil de M. Lisfranc, faire prendre le repos pendant le jour, soit sur une chaise longue, soit sur un matelas jeté sur le plancher ou sur une table.

Les narcotiques sont également administrés dans le but de diminuer la douleur et le stimulus qui donne lieu à la congestion utérine. On les prescrit en injections, avec les décoctions de têtes de pavot, de morelle, de jusquiame, de ciguë, de tiges de pomme de terre, etc., en quart de lavement, avec huit à quinze gouttes de laudanum; et à l'intérieur sous la forme de pilules, ou dans des potions anti-spasmodiques. On pourra joindre à ces moyens l'usage interne des fondants, entr'autres la teinture d'iode, dont M. Hanemann dit avoir retiré des avantages dans un cas de cancer de l'utérus parvenu à un haut degré d'intensité; l'eau de chaux, administrée par M. Kempe(1) à la dose d'une à trois onces dans une tasse de lait; le seigle ergoté, qui a sur la matrice une

(1) Revue médicale; août 1825.

action toute spéciale (1), l'extrait de ciguë(2), de l'eau distillée de laurier-cerise, employée par MM. *Osiander* et *Carron du Villards*. Enfin, il pourra être utile d'employer en même temps les révulsifs, les douches sulfureuses en arrosoir, et les dérivatifs, tels que les cautères, les moxas, les vésicatoires appliqués sur le sacrum, aux aines, aux lombes et à la face interne des cuisses. On a conseillé également les fondants externes, entr'autres les frictions faites sur les ré-

(1) Le seigle ergoté employé avec avantage, sous la forme de pilules, à la dose de 2 à 10 grains par jour, dans des cas d'engorgements hémorrhagiques, a été également mis en usage avec le plus grand succès, dans des cas d'engorgements du museau de tanche avec ulcérations, d'abord par le docteur *Pauly*, puis par MM. *Malgaigne*, *Vigny* et nous-même qui, comme ces praticiens, l'avons prescrit plusieurs fois combiné avec l'extrait gommeux d'opium à très-faible dose, un sixième à un quart de grain par pilule. M. *Leseurre*, pharmacien, rue de la Harpe, 71, d'après l'indication du docteur *Pauly*, prépare un sirop avec cette substance, dont une cuillerée correspond à deux grains et demi de seigle, et 1/12 de grain d'extrait d'opium. La dose ordinaire de ce sirop est de deux cuillerées par jour.

(2) L'extrait de ciguë, dont *Storck* a vanté les merveilleux effets et dont M. *Recamier* dit avoir très-souvent constaté l'efficacité dans le traitement du cancer, nous a constamment paru avoir une action peu marquée et ne produire aucun résultat avantageux. Nous avons vu au contraire le plus ordinairement la ciguë déranger les fonctions digestives et déterminer des céphalalgies plus ou moins intenses. MM. *Marjolin*, *Dugès*, *Pauly* et quelques autres médecins, ont fait la même observation. Peut-être cela tient-il à la manière défectueuse dont l'extrait de ciguë est préparé par la plupart des pharmaciens.

gions que nous venons d'indiquer, et surtout sur la région hypogastrique, avec l'onguent mercuriel ou la pommade d'hydriodate de potasse, qui a été également appliquée avec avantage sur les ulcères cancéreux, par le docteur *Ulmann*, de Marburg (1), enfin les frictions sous la langue et sur la face interne des grandes lèvres, avec l'oxyde d'or dont M. *Chrétien*(2) assure avoir obtenu de merveilleux effets.

Lorsque tous ces moyens combinés n'ont pas arrêté les progrès du mal et n'ont pu empêcher le ramollissement et l'ulcération du cancer ou l'extension d'un carcinome primitif, le mal est devenu incurable par les seules ressources de la médecine proprement dite, et c'est alors que la mission du médecin consiste moins à guérir la maladie qu'à arrêter sa marche, soulager les douleurs et prolonger la vie. Les seuls moyens qui se présentent encore sont du ressort de la chirurgie, et consistent dans la cautérisation, dans l'ablation partielle ou dans l'ablation totale de l'organe.

Pour remplir dignement sa mission, le médecin devra non-seulement employer toutes les ressources qui seront à sa disposition, mais encore il tâchera de consoler et encourager la malade, de relever son espoir et de la décider le plus tôt possible aux opérations

(1) Gazette de santé, 5 septembre 1823 et 25 mai 1824. Le docteur *Ulmann* a également employé l'hydriodate de potasse en injection.

(2) De la méthode Iatroleptique, p. 518.

qu'il jugerait opportunes et offrant quelques chances heureuses.

Le traitement médical ne sera plus que palliatif et symptomatique. C'est alors qu'on aura recours aux injections narcotiques faites avec les décoctions de morelle ou de jusquiame unies à un liquide émoullient. On pourra également recourir aux injections de laurier cerise et aux irrigations continues simplement émoullientes, ou coupées avec les décoctions des plantes que nous venons d'indiquer. Les bains entiers prolongés, les lavements, les cataplasmes vaginaux faits avec de la pulpe de potiron, de carottes rapées ou bouillies, et rendus narcotiques par les décoctions concentrées de têtes de pavots, de feuilles de belladone, de morelle, de ciguë, etc. (1). Les fomentations de même nature, les frictions sur l'hypogastre avec le laudanum de *Rousseau*, l'huile de jusquiame pourront également être employées.

On combattra l'insomnie par l'usage interne de l'extrait gommeux d'opium, à la dose d'un demi-grain à quatre grains graduellement. Les quarts de lavement d'eau ou de lait, comme le conseille

(1) Pour employer les cataplasmes vaginaux et pour empêcher que les substances solides ne s'échappent et ne séjournent dans le vagin, nous avons la précaution de les maintenir dans cette cavité avec un petit sachet de gaze dont le tissu est convenablement serré. De cette manière on les introduit et on les extrait avec la plus grande facilité. Le sachet est introduit d'abord dans le vagin avec la canule de la seringue qui sert à injecter le cataplasme liquide.

Morgagni (1), avec addition d'un grain d'extrait gommeux d'opium ou de quelques gouttes de laudanum, procurent ordinairement un grand soulagement. Les vésicatoires saupoudrés, avec un ou deux grains d'hydrochlorate de morphine et appliqués sur la région lombaire ou à la partie interne des cuisses, sont aussi le plus souvent fort avantageux, et n'ont pas l'inconvénient de constiper les malades. Il en est de même des suppositoires de beurre de cacao, que nous prescrivons tous les soirs et que nous faisons préparer avec un gros de cacao et un quart grain à un grain d'acétate de morphine. On pourra aussi, pour calmer les douleurs, ajouter à chaque injection cinq à six gouttes d'acide phosphorique : nous devons dire cependant que ce moyen, recommandé par M. *Alibert* (2), a été employé par nous sans avantage.

L'odeur infecte, qui s'exhale des ulcères carcinomateux et qui fatigue autant les malades que les personnes qui les entourent, sera en partie neutralisée au moyen des injections et des lotions chlorurées ; il en est de même de l'eau de suie et de la solution de créosoté injectées dans le vagin. Ces divers moyens ont non-seulement l'avantage de détruire l'odeur repoussante de l'écoulement, mais de calmer les douleurs atroces, de diminuer l'abondance des sécrétions, et même d'arrêter les progrès du mal.

(1) *De sedib. et caus. morb. epist. 47, art. 25. 1660.*

(2) *Eléments de thérapeutique.*

Pour modérer les écoulements séreux trop abondants et les hémorrhagies qui affaiblissent rapidement les malades, on devra recourir à l'emploi interne, de quelques astringents, tels que l'eau de Rabel à la dose d'un demi-gros à un gros dans une potion, à l'extrait et à la tisane de ratanhia, et à la limonade citrique, édulcorés avec du sirop de coing ou de grande consoude. On aura également recours, dans quelque cas, mais avec plus de ménagement, aux injections astringentes froides, faites avec les décoctions d'écorce de chêne, de bistorte, l'eau végétominérale, les solutions très étendues de sulfate d'alumine ou de zinc, etc. Nous devons dire que, si les injections astringentes arrêtent souvent les hémorrhagies, elles ont le grave inconvénient d'irriter les ulcérations et de hâter leur progrès.

Le tamponnement est un moyen qui, dans ce cas, peut être très-utile, mais il cause toujours de vives douleurs, si, comme le recommande M. *Lisfranc* on n'a pas le soin de tamponner seulement la partie inférieure du vagin; enfin, les petites saignées révulsives et les applications de ventouses et de sangsues sous les seins, sont encore des moyens qu'il est bon de ne pas rejeter.

La constipation déterminée par l'emploi interne des narcotiques, peut être combattue par de doux laxatifs, surtout les décoctions de tamarin et de pruneaux, les lavements mielés avec addition d'une cuil-

lérée d'huile d'olive; enfin par les suppositoires de beurre de cacao, employés soir et matin. S'il survenait des vomissements, on prescrirait l'eau gazeuse de Seltz, la potion de *Rivière*, le sous-nitrate de bismuth, etc.; enfin, on remédierait à la rétention d'urine au moyen du cathétérisme.

Tels sont à peu près les moyens divers qui, dans ces cas désastreux, se présentent au médecin pour calmer les douleurs et prolonger la vie des malades.

TRAITEMENT CHIRURGICAL DU CANCER.

Lorsque l'affection cancéreuse est caractérisée, lors même qu'il resterait quelques doutes sur sa nature, si le mal a fait des progrès malgré l'emploi méthodique des ressources thérapeutiques que nous avons fait connaître, on devra recourir au plus tôt aux moyens que nous offre la chirurgie, c'est-à-dire à la cautérisation ou à l'excision de la partie affectée.

La cautérisation des ulcérations simples ou cancéreuses du col de la matrice a d'abord été mise en honneur en France par M. *Récamier*, et, après lui, par *Dupuytren*, M. *Lisfranc* et plusieurs autres praticiens. Ce moyen énergique et souvent efficace convient non-seulement pour changer le mode de vitalité et de sensibilité des ulcères simples qui résistent à un traitement ordinaire, mais encore pour détruire les végétations fongueuses et les ulcérations cancé-

reuses ou carcinomateuses qui offrent peu de surface et de profondeur. En règle générale, on doit différer son emploi tant qu'il existe une vive inflammation et un gonflement considérable du col. Il faut même la rejeter tout-à-fait quand on a la certitude de ne pouvoir atteindre les limites du mal. Elle est également contr'indiquée, quatre à cinq jours avant l'écoulement des règles, pendant leur durée, et trois ou quatre jours après leur cessation.

Quoique M. le baron *Larrey* ait employé avec avantage le fer rougi au feu (1), on préfère les caustiques potentiels, tels que le nitrate d'argent fondu, la potasse caustique, la pâte arsénicale, le chlorure d'antimoine, les acides sulfurique et nitrique, l'acide hydro-chloro-nitrique concentré, et tenant en dissolution, seize grains de chlorure d'or ou de platine par once (2), le chlorure de zinc (3), la

(1) M. *Larrey* applique le cautère actuel en mettant les parties à découvert au moyen d'un spéculum d'ivoire, parce que les spéculum métalliques étant bons conducteurs du calorique, sont promptement chauffés par le fer rougi et déterminent une chaleur très-vive, sur les parois vaginales; un spéculum de bois, de corne ou de verre, offrirait le même résultat que celui de M. *Larrey*, et ils auraient l'avantage d'être beaucoup moins chers.

(2) Ce caustique qui a été proposé par M. *Recamier* et que nous avons vu employer par cet habile et ingénieux praticien, n'a pas justifié les espérances que des premiers essais avaient d'abord fait naître.

(3) C'est le docteur *Cancoïn* qui a préconisé le chlorure de zinc, comme ayant l'avantage d'être d'une application moins dou-

creosote (4) qui déterge bien les ulcères et hâte la cicatrisation; enfin le nitrate acide de mercure qu'on emploie le plus souvent, parce qu'il est plus actif et plus facile à appliquer que tous les autres caustiques.

Pour pratiquer la cautérisation, la malade doit être placée en travers sur son lit, comme pour l'application du spéculum. Cet instrument sera introduit et placé de telle sorte que son ouverture postérieure embrasse le col utérin, et protège les parties saines et les pa-

loureuse et de déterminer une escarre sèche. Ce praticien, avec 2 3 ou 4 parties de farine, forme une pâte molle dont l'épaisseur doit être en rapport avec la profondeur des parties qu'il veut mortifier. Pour les cautérisations superficielles, M. *Cancoïn*, emploie un mélange composé de huit parties d'acide nitrique et d'une partie de chlorure de zinc.

(4) Nous avons fait connaître en 1834 à l'académie des sciences, un cas de guérison d'une ulcération sanieuse du col de la matrice, qui avait résisté à tous les moyens, même aux cautérisations avec le nitrate acide de mercure, et qui s'est bientôt cicatrisée après plusieurs cautérisations faites avec un mélange de 90 parties d'eau distillée, pour une de créosote. Cette observation a été rapportée dans l'excellent mémoire que le docteur *Miguet* a publié à Paris en 1834, et qui a pour titre: *Recherches chimiques et médicales sur la créosote*, in-8°, observ. III, p. 70. Malgré cet heureux résultat, nous avons été forcé de restreindre l'emploi de cette nouvelle substance découverte par *Reichenbach*, parce que son application est souvent très-douloureuse. Notre confrère, le docteur *Téallier*, qui depuis notre observation a également fait usage de la créosote, paraît y avoir renoncé pour la même raison. Cet habile praticien employait cette substance éminemment active dans la proportion de dix gouttes par cuillerée d'eau. (*Du cancer de la matrice*, page 244. 1836.)